

Politique de responsabilité sociale

Le fait d'entreprendre une action responsable et durable est très important pour FORSTER.

Dans notre métier, nous prenons en compte les attentes des différentes parties prenantes. Nous y voyons une opportunité de contrôler les risques et de maximiser les opportunités par une action socialement responsable. Nous nous engageons à respecter les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et à soutenir les 17 objectifs de durabilité de l'initiative des Nations Unies « Objectifs de développement durable ».

Cette politique fournit un cadre pour la gestion de notre entreprise, la définition des objectifs stratégiques, ainsi que la définition des structures et des processus opérationnels. Le respect de nos directives et la responsabilité de la mise en œuvre incombent à chaque employé, quelle que soit sa fonction.

Nous nous engageons à comprendre, surveiller et gérer nos impacts sociaux, environnementaux et économiques afin de contribuer à l'objectif plus large du développement durable de notre société.

Cet engagement est profondément ancré dans nos valeurs fondamentales et nous voulons le démontrer par nos actions et dans le cadre de nos directives d'entreprise.

Dans toutes nos actions, nous prenons en compte les valeurs suivantes :

- mener des activités d'une manière socialement responsable et éthique ;
- la protection de l'environnement et la sécurité des personnes ;
- le soutien aux droits de l'Homme ; et
- impliquer les communautés et les cultures, apprendre d'elles, les respecter et les soutenir.

Cette politique et notre code de conduite s'appliquent non seulement à nos employés, mais à toutes les activités menées par ou au nom de FORSTER.

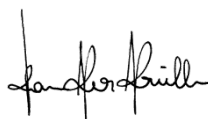
Tous les employés, fournisseurs et sous-traitants de FORSTER doivent se conformer aux directives de notre code de conduite.

Nos dirigeants doivent servir de modèles en incorporant ces considérations dans toutes les activités commerciales lors de la prise de décisions. Nos dirigeants doivent s'assurer que ces considérations sont appropriées et que les structures organisationnelles nécessaires sont en place pour identifier, suivre et améliorer continuellement notre responsabilité sociale dans ce domaine.

Waidhofen/Ybbs, le 14 juin 2021



C. Forster



H. Prüller



R. Reichartzeder



A. Grader